

DIX ANS AU CANADA

DE 1840 A 1850

PAR A. GÉRIN-LAJOIE

Enregistré conformément à l'Acte des droits d'auteur.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Session de 1846. — Bill de milice. — Nouveau bill d'éducation. — Dépenses de la justice criminelle dans le Haut-Canada. — Le revenu des biens des jésuites, appliqué aux fins de l'éducation générale. — Résignation de M. Viger. — Le solliciteur général Sherwood remplacé par M. J.-H. Cameron. — Négociations pour démembrer le parti canadien-français. — Système des deux majorités. — Résumé de la politique canadienne depuis trois ans.

Une des mesures les plus importantes dont la Chambre eut à s'occuper, la seule qui eût été recommandée dans le discours du Trône, fut le bill pour pourvoir à la défense nationale et régler la milice provinciale. La difficulté qui s'était élevée entre la Grande-Bretagne et les États-Unis à propos du territoire de l'Oregon, difficulté qui pouvait amener une guerre entre ces deux puissances, et qui par là-même intéressait beaucoup le Canada, donnait à cette mesure une importance toute particulière. Un instant l'esprit de parti sembla disparaître de l'Assemblée législative : ministériels et oppositionnistes se donnèrent la main pour faire du nouveau bill de milice la meilleure loi possible. Le bill était présenté par M. Draper, mais on le disait l'œuvre du Col. Wetherall, un des principaux officiers de l'armée. Certains membres se plaignirent de la sévérité de quelques-unes de ses dispositions : on voulait faire du peuple canadien un peuple de soldats. Mais le gouvernement, satisfait des bonnes dispositions de la Chambre, écouta volontiers toutes les observations qui lui furent soumises, et laissa introduire de nombreux amendements. C'est lorsque ce bill fut examiné en comité général que M. Taché, depuis